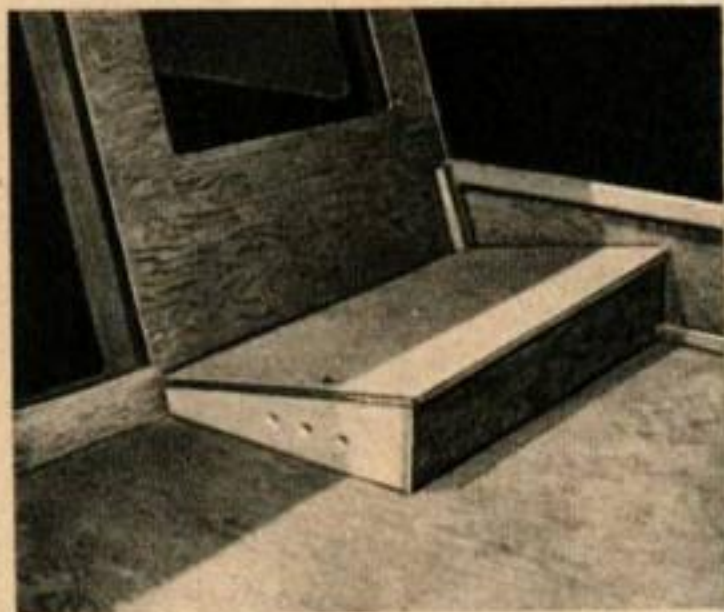


Construisez

LA MAISON FLOTTANTE DE 7 MÈTRES 30

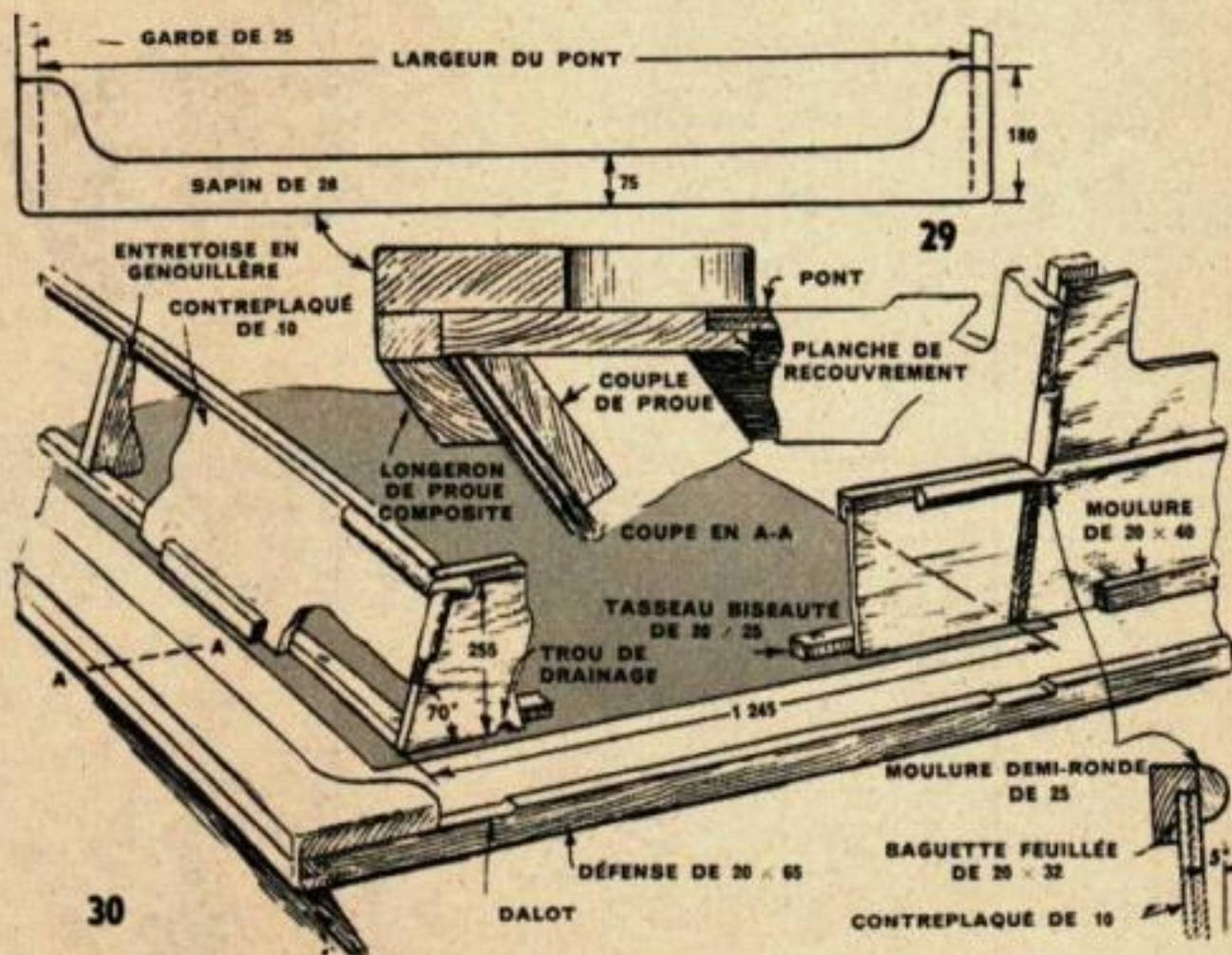


Les sièges jumelés du pontage avant servent aussi pour le rangement du gréement. Ils sont inclinés pour donner plus de confort et ils sont pourvus de coussins non fixés et de couvercles à soulèvement donnant accès aux défenses en cordage et aux câbles d'amarrage qui sont rangés dans les coffres. Des trous sont percés dans l'extrémité du siège pour assurer l'aération de ceux-ci.

TROISIÈME PARTIE

Le mois dernier, nous avons expliqué comment doivent être posés les recouvrements du pontage avant et arrière, comment le « cockpit » de la cabine doit être formé et comment la cabine elle-même doit être érigée. Cette description comprenait la charpente du pontage arrière et l'encadrement des écoutilles d'escalier, ainsi que le recouvrement du toit de la cabine et des couvercles d'écouille avec de la fibre de verre.

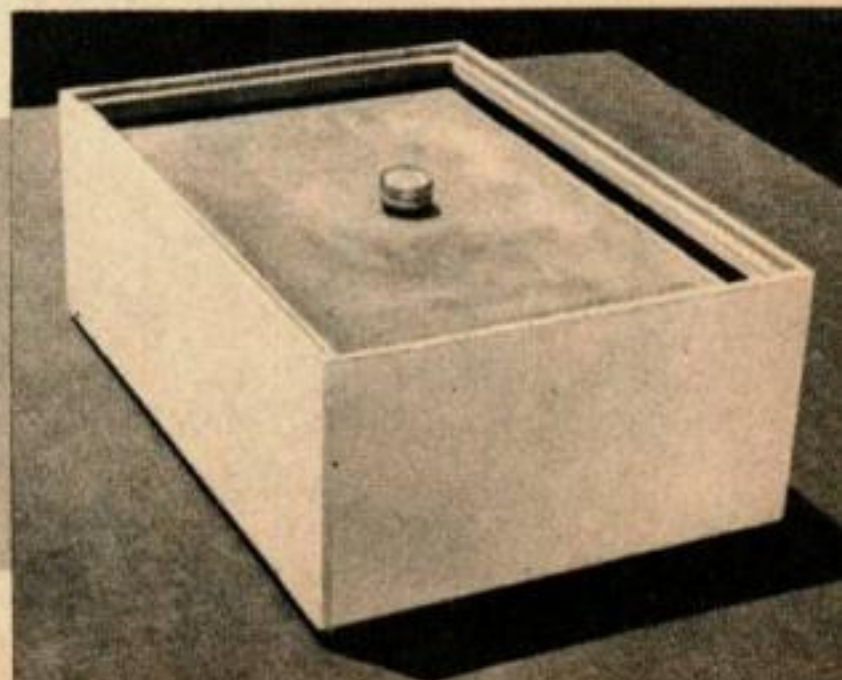
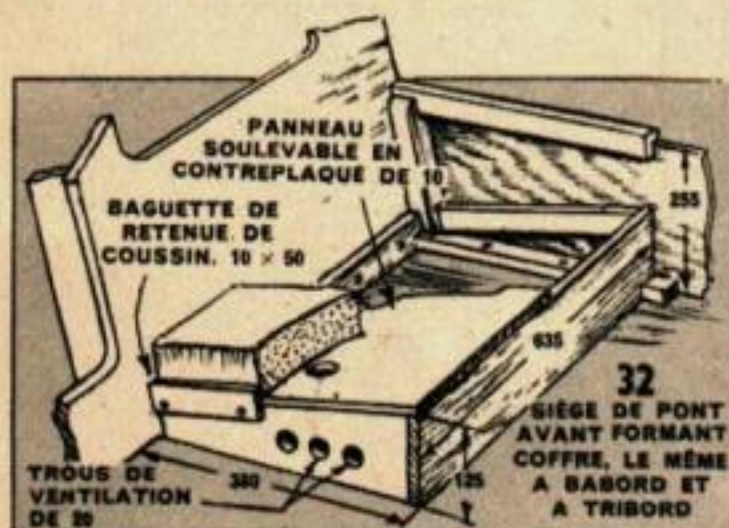
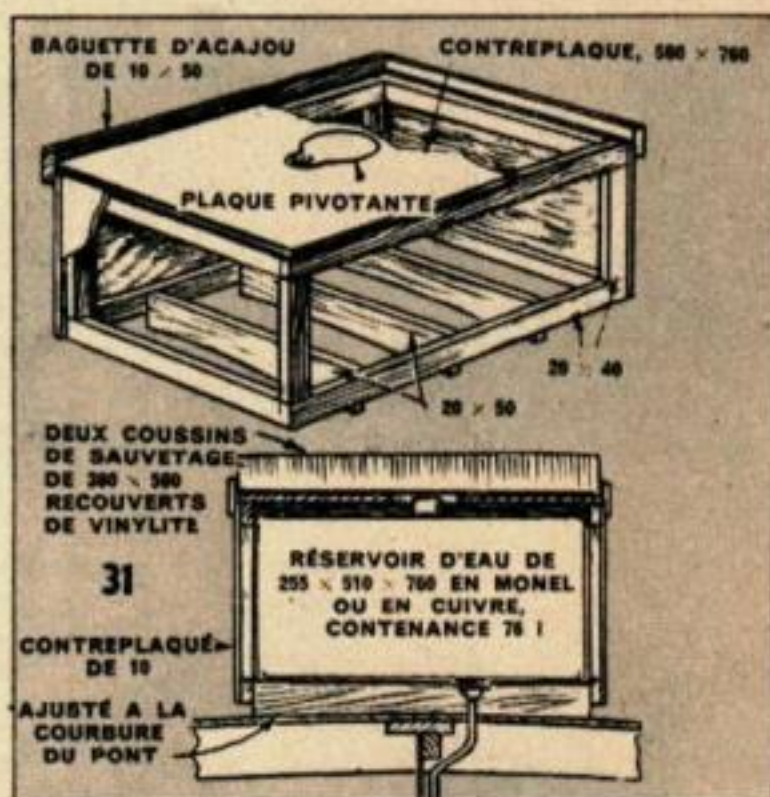
Le surbau en contreplaqué faisant le tour du pontage avant est ajouté ensuite. En étudiant la figure 30, vous remarquerez que le surbau semble être une continuation des côtés de la cabine, en ce qu'il a la même épaisseur, qu'il a la même inclinaison intérieure de 5° et qu'il est aligné avec ces côtés. Par le travers de l'avant du bateau le surbau s'incline à 70° vers l'intérieur. Des tasseaux biseautés vissés et collés sur les plaques de recouvrement du pont forment

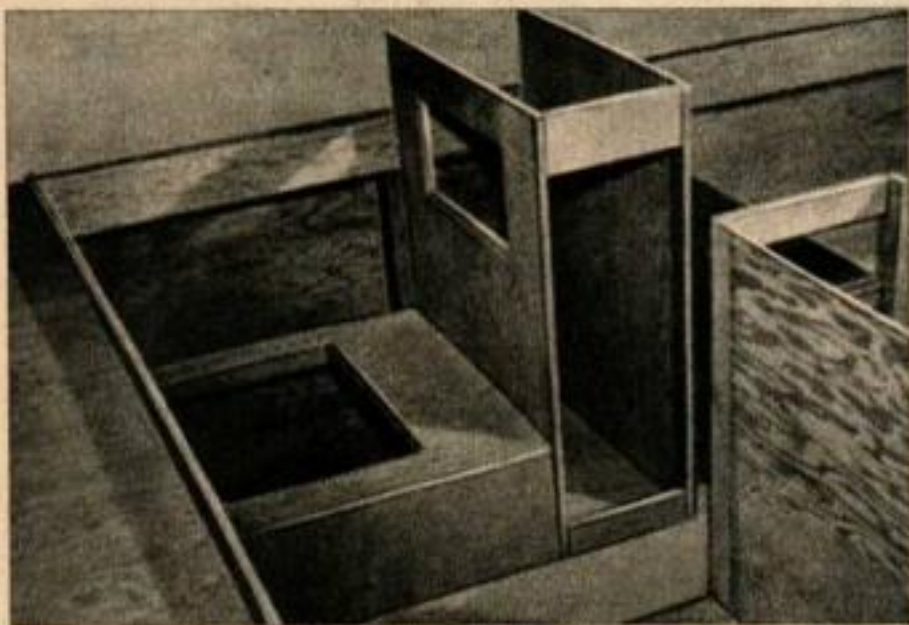
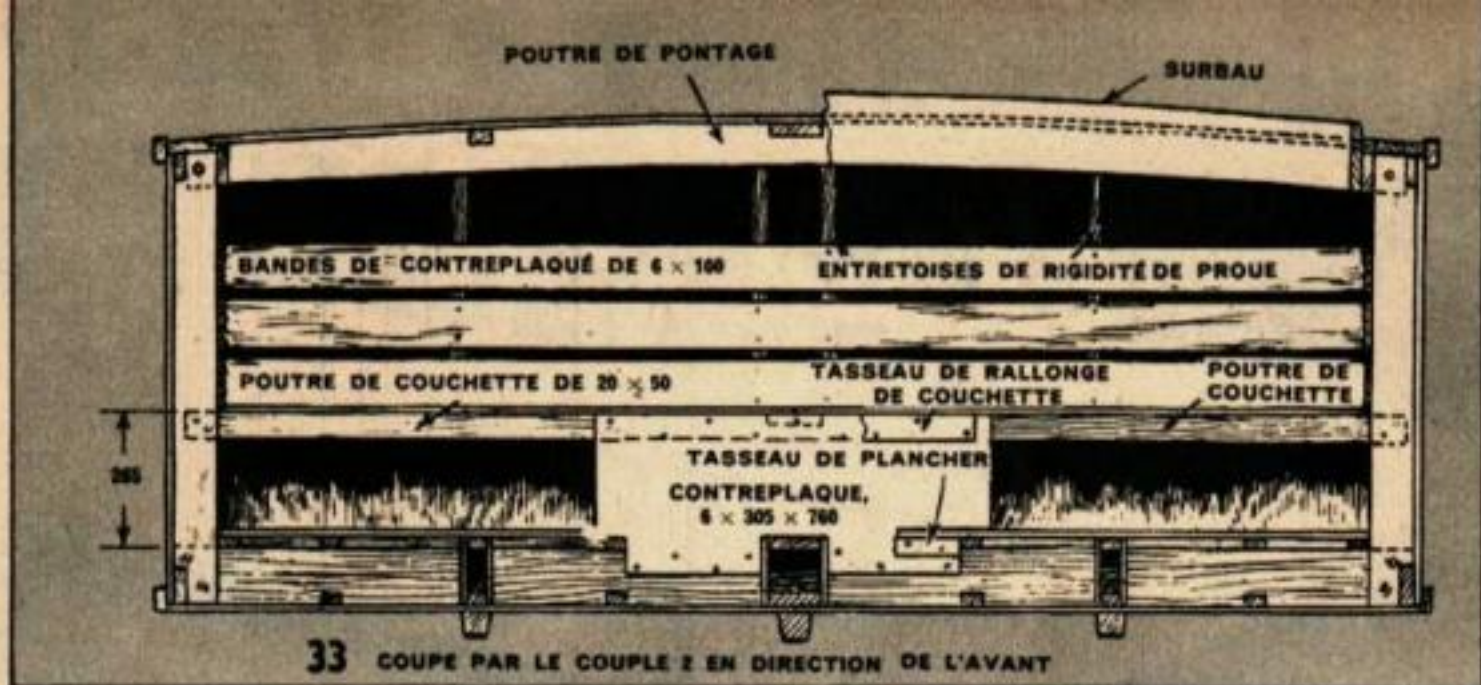




une base de collage et de vissage pour le surbau. Une moulure feuillée garnit et renforce les bords supérieurs du surbau et une baguette de moulure demi-ronde de 25 mm qui s'étend sur toute la longueur de la cabine, est utilisée pour recouvrir le joint feuillé. Une entretoise en genouillère ajoute de la rigidité au surbau traversant la proue.

Cette entretoise est placée sur la ligne de centre de la coque et vissée solidement sur la planche maîtresse du pont. Il est nécessaire de percer des trous de drainage à la base du surbau pour permettre l'évacuation de l'eau projetée sur le pont. Ces trous traversent à la fois le surbau et les tasseaux à hauteur de la ligne de pont. Il suffira de deux de ces trous de chaque côté. Les longerons de défense montés sur le bordé sont pris dans du bois de chêne et vissés en place de façon à dépasser de 6 mm au-dessus des panneaux de recouvrement. Des encoches de drainage portant le nom de dalots sont coupées dans les longerons à 10 cm environ d'intervalle. Ces encoches peuvent être formées après que les longerons ont été mis en place, en leur donnant une largeur de 75 mm et en les taillant au ciseau à bois de façon à les mettre au

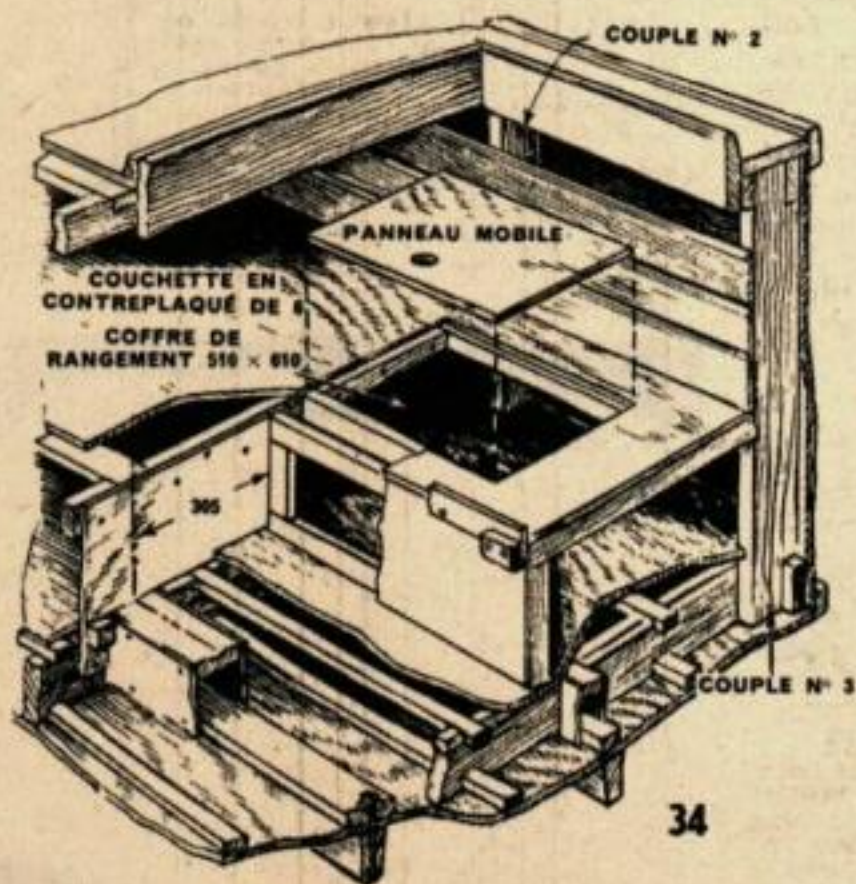


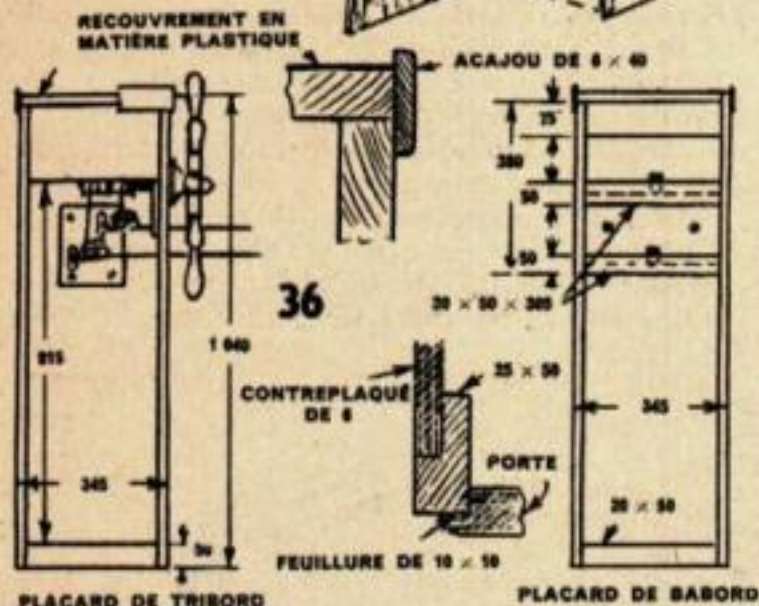
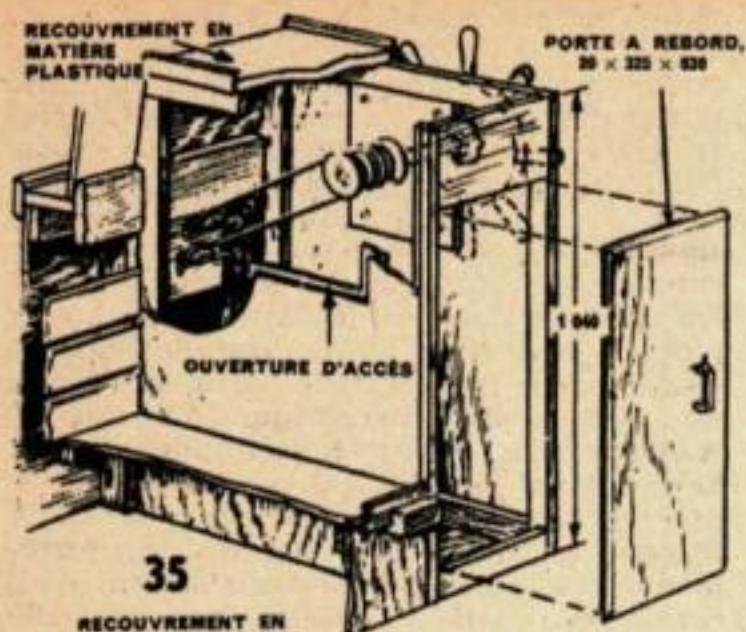


niveau de la surface supérieure des plaques de recouvrement. La défense montée par le travers de la proue est montée de la manière illustrée sur la vue en coupe en A-A de la figure 30. Composée de trois pièces séparées qui se prolongent sur la surface extérieure des défenses du bordé, la pièce supérieure, ou longeron de base, est mise à la forme indiquée sur la figure 29. Bien qu'elle soit prise dans du bois de 28 mm d'épaisseur, elle peut être facilement mise à la courbure du pont au moyen de presses à vis. Posez-la sur de la composition de scellement et ancrez-la solidement avec des vis à bois à tête plate espacées de 15 à 20 cm.

Les bords du longeron de base doivent être arrondis et lissés au papier de verre. Finalement, une moulure plate dont le dessous a été biseauté est appliquée à la base des surbaux et le long des côtés de la cabine. Des moulures demi-rondes sont utilisées pour dissimuler les laminations du bois aux coins de devant de la cabine et aussi aux coins antérieurs des surbaux.

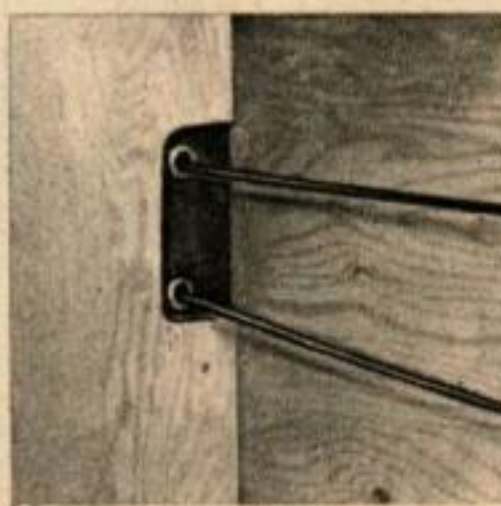
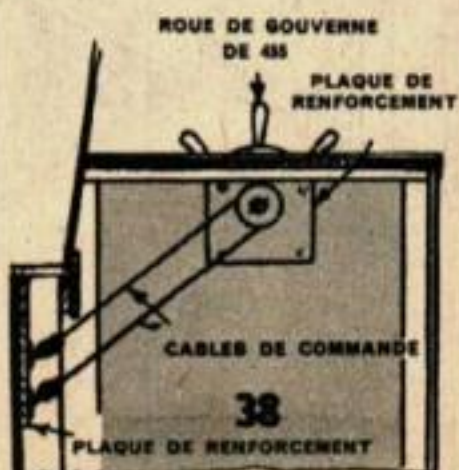
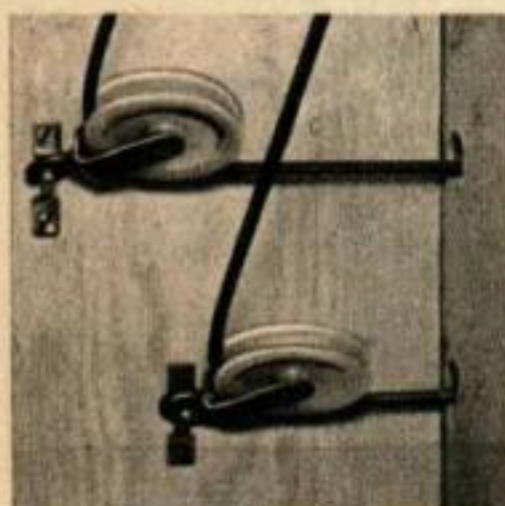
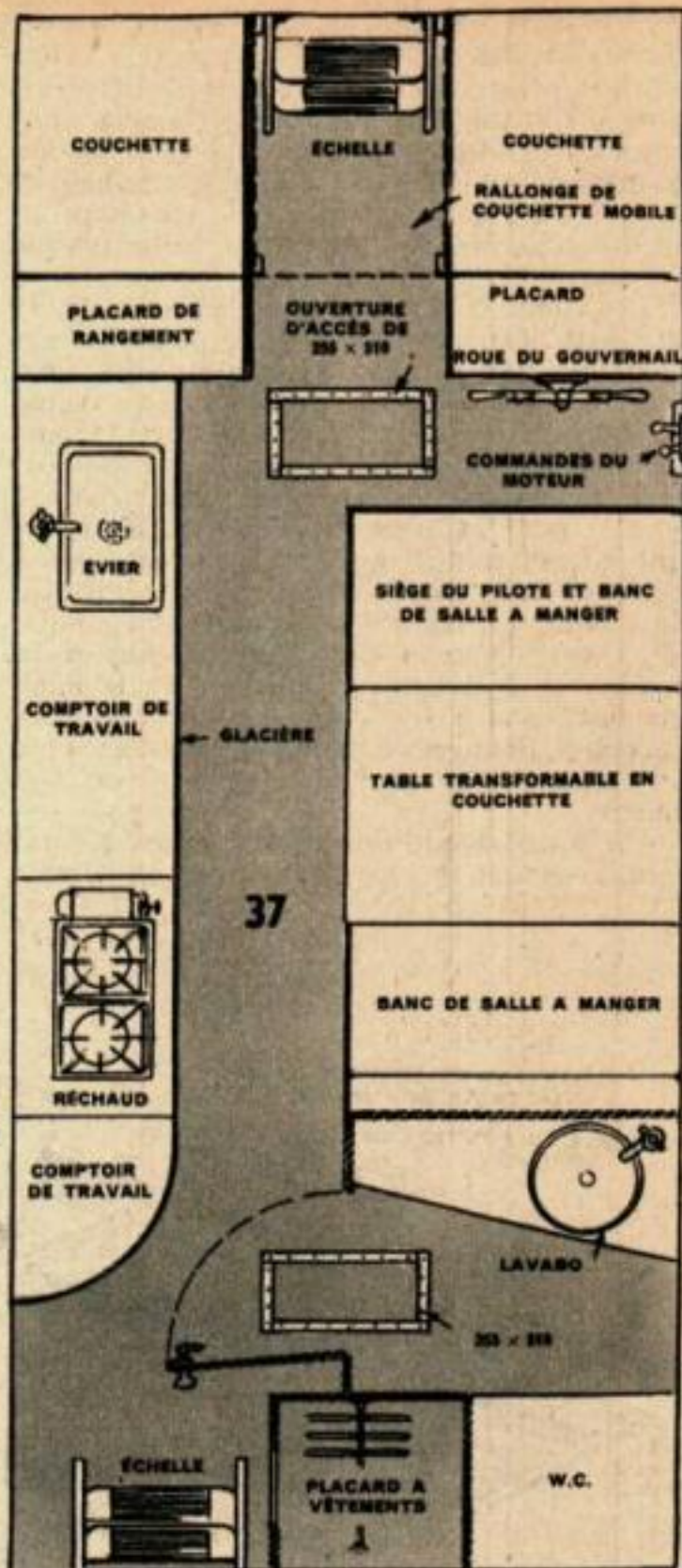
Deux sièges formant coffre recouverts de coussins non fixés seront ajoutés sur le pontage avant, mais il vous faut tout d'abord imperméabiliser le pont en le recouvrant de tissu de fibre de verre posé sur une couche de résine polyesterique humide et recouvert d'une deuxième couche de résine, comme ceci a été le cas pour le toit de la cabine. La figure 32 montre clairement comment les sièges sont charpentés, tous les deux de la même façon, avec des panneaux mobiles donnant accès à leur espace intérieur





dans lequel se rangent les défenses en cordage et les câbles d'amarrage. Les coussins sont coupés sur mesures dans du caoutchouc-mousse et du tissu de matière plastique, et ils sont tenus en place par des baguettes de garniture en acajou.

La combinaison siège et réservoir à eau, qui se monte sur le toit de la cabine, peut maintenant être confectionnée. Construite comme une caisse, elle forme un encadrement autour d'un réservoir métallique fabriqué sur mesures, de la manière illustrée par la figure 31. Trois traverses coupées en conformité avec la courbure du toit suppor-



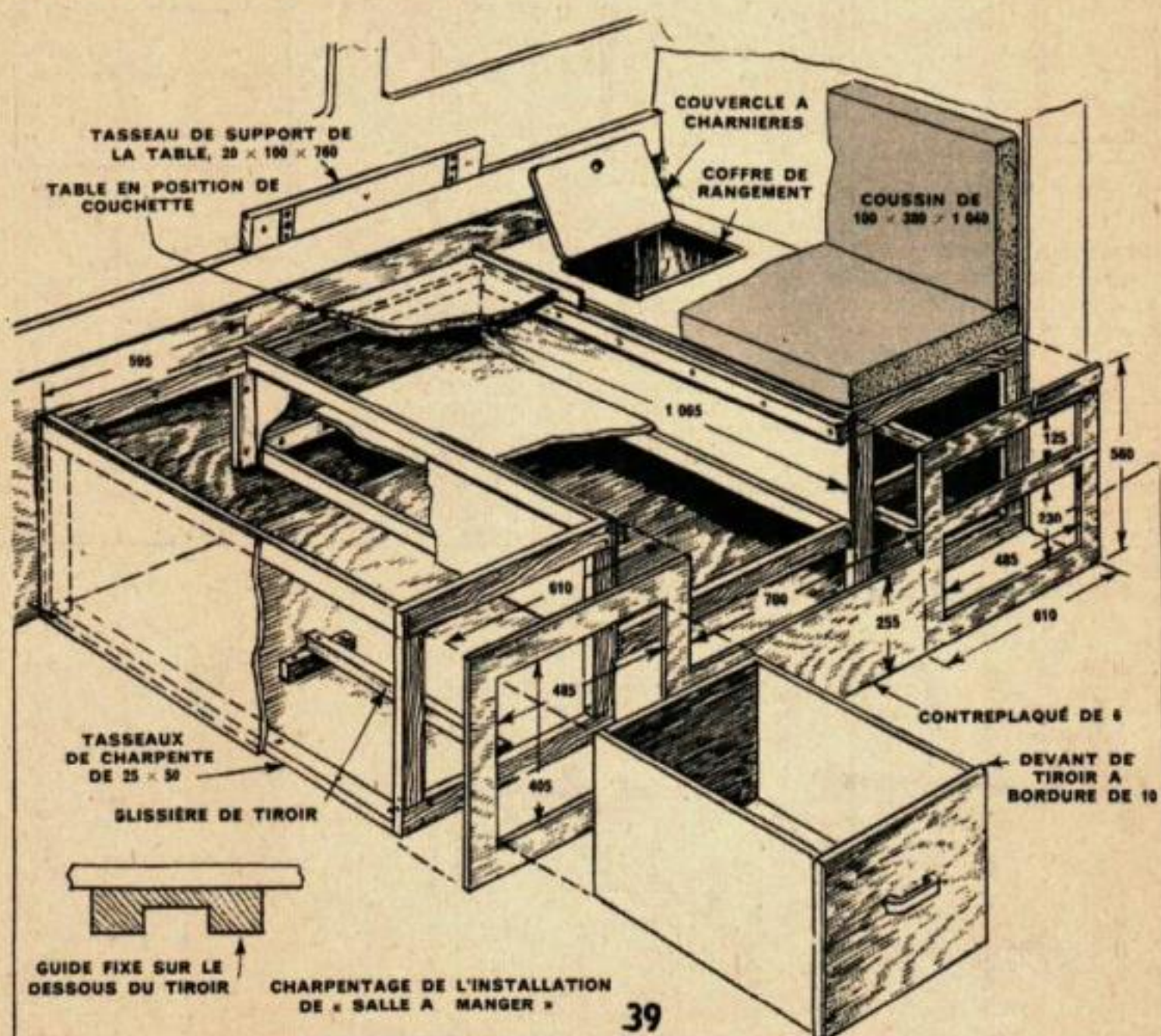
tent le réservoir à 12 mm au dessus du toit, ce qui permet à l'eau de se drainer au-dessous du réservoir. La fixation réelle du réservoir sur le toit s'effectuera par la suite. Les coussins de siège sont des coussins de sauvetage standard. Le réservoir est naturellement muni d'un tube de remplissage avec chapeau, monté sous un trou recouvert d'une plaque pivotante.

Les deux couchettes jumelles de l'avant utilisent l'espace sous pontage pour l'extension des jambes, et leur arrangement est illustré sur le plan et sur les vues en coupe de la première partie. Des poutres transversales fixées sur les couples 1 et 2 supportent la partie de la couchette qui se prolonge sous le pont et vous verrez sur la figure 33 que la poutre du couple n° 2 est disposée à 265 mm au-dessous du haut de la membrure de couple supérieure. La poutre du couple n° 1 est disposée de façon à amener la couchette à niveau (parallèle) avec la ligne de flottaison. Une latte posée dans des encoches ménagées dans les couples supporte le contreplaqué de la couchette en son centre.

Un support additionnel est assuré à hauteur du couple n° 2 par un gousset en contre-

plaqué qui est encoché pour s'ajuster sur les lattes de plancher et se visse sur les faces postérieures de la poutre de couchette et de l'élément inférieur du couple. Pour ajuster ce gousset en position, il est nécessaire d'enlever une section du plancher temporaire. Mais, lorsqu'il a été installé et que des tasseaux ont été fixés sur le gousset pour supporter le plancher, ce dernier peut être définitivement fixé sur les lattes. La figure 33 montre également un tasseau de support monté par le travers de la partie supérieure du gousset en contreplaqué. Ce tasseau supporte l'une des extrémités d'une planche de couchette séparée qui peut être utilisée pour le couchage d'une autre personne. Cette planche est un simple panneau de contreplaqué qui comble l'espace existant entre les couchettes jumelles après que l'échelle d'accès a été retirée. Le panneau se range à l'arrière du pontage avant et au-dessous de celui-ci, lorsqu'il n'est pas en service.

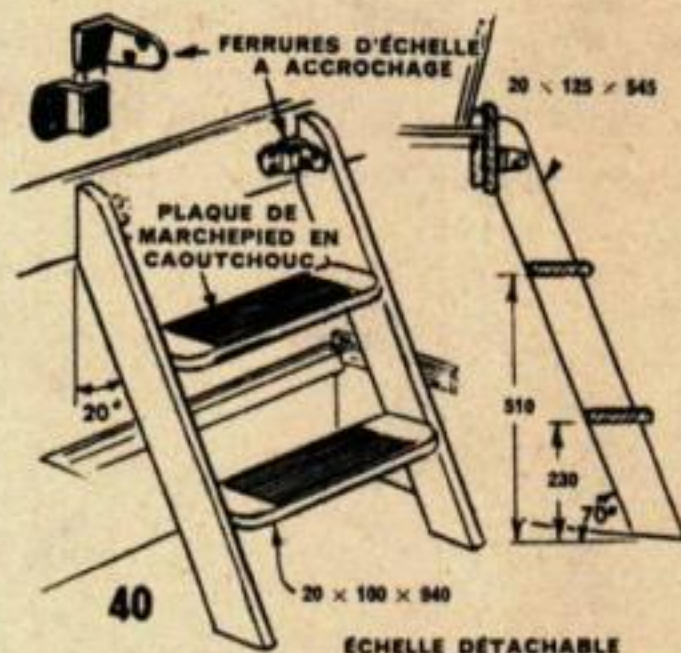
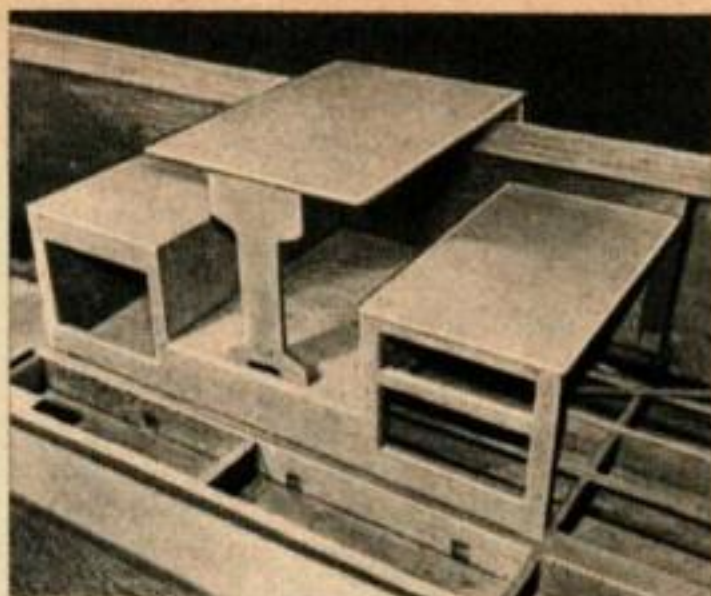
Chaque couchette se prolonge vers l'arrière jusqu'au couple n° 3 et elle est charpentée de la manière illustrée sur la figure 34. Un panneau relevable permet d'accéder à l'espace existant sous chaque couchette. Ce panneau repose dans des feuilures formées



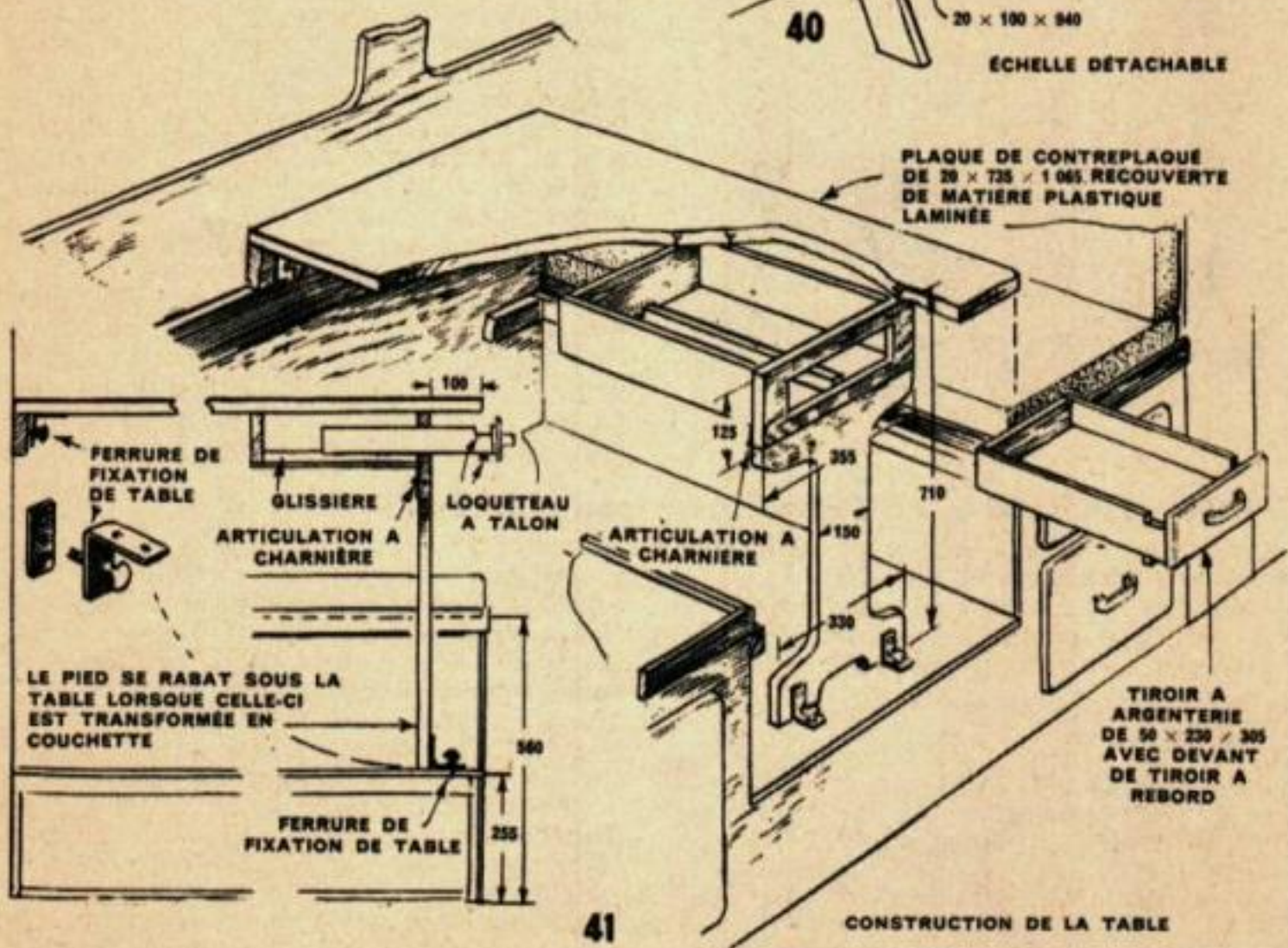
autour des ouvertures au moyen de tasseaux rapportés. Les parois latérales sont formées en clouant des bandes de contreplaqué de 6×100 mm sur les membrures latérales des couples et sur les entretoises de rigidité de la proue. Ces bandes de contreplaqué s'arrêtent au couple n° 3 et sont espacées de 12 mm. Des coussins non fixés en caoutchouc-mousse et tissu de matière plastique sont coupés sur mesure pour garnir les couchettes. Ici encore, des baguettes de garniture en acajou sont ajoutées le long des bords pour retenir les coussins. Des petits blocs de bois sont cloués et vissés sur les extrémités des baguettes de garniture pour supporter le panneau de couchette démontable.

Des placards de rangement jumeaux se tiennent aux extrémités des couchettes (fig. 37). Bien qu'ils soient identiques au point de vue dimension générale, le placard de babord comporte des tiroirs pour le rangement de la vaisselle, tandis que celui de tribord sert au logement du tambour et des câbles de la roue de gouverne. Les détails de ces deux placards sont donnés sur les figures 35 et 36. Ces placards comportent aussi tous les deux des portes en acajou à rebord et des dessus recouverts de matière plastique. Le placard de tribord comporte dans son côté avant une ouverture facultative, laquelle facilite l'accès aux câbles de gouverne pour

(Suite page 128)



ÉCHELLE DÉTACHABLE



CONSTRUCTION DE LA TABLE

Construisez la maison flottante de 7 mètres 30

(Suite de la page 98)

leur entretien et leur réparation éventuelle. Les deux placards sont ajustés à la demande, tout contre les panneaux de recouvrement latéraux et contre les côtés de la cabine, et encochés pour s'encastrent sur les éléments des surbaux. Des blocs de renforcement sont utilisés pour doubler le contreplaqué aux points de fixation des poulies de câbles et du moyeu de gouverne, de la manière illustrée sur la figure 38.

Ce moyeu est monté en centrage à 10 cm environ au-dessous du sommet du placard. Des poulies en nylon standard sont achetées pour le montage des câbles de gouverne et, pour retarder l'usure, des manchons métalliques sont pressés dans les trous de passage des câbles préalablement percés dans la charpente de la coque.

Avant de monter la charpente du groupe banc-table-lit, une paroi en contreplaqué de 6 mm doit être appliquée entre le placard



RÉUSSIR

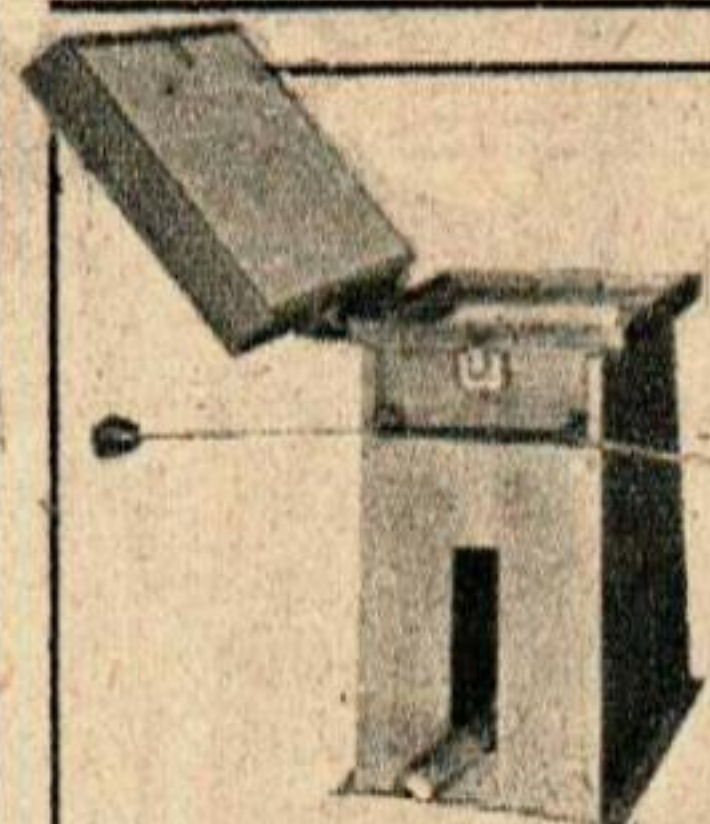
ÉTUDES - CULTURE MENTALE
PROBLÈMES HUMAINS
PROMOTION PROFESSIONNELLE

C'est parce que le succès de toute action dépend avant toute chose de l'estimation exacte des **énergies et capacités personnelles**, que la célèbre Encyclopédie « Réussir » présente dans le premier de ses « Livres-pilotes » une passionnante série de **Tests** qui permet à chacun de « faire le point » sur ses forces les plus secrètes (pour les exploiter à fond) et sur ses véritables faiblesses (pour y remédier ou en tirer parti).

C'est l'un de ces précieux Tests qui vous est offert aujourd'hui, gratuitement et sans aucun engagement de votre part, pour que vous aussi franchissiez ce premier pas vers le Succès, tout en jugeant « sur pièce » l'un des plus appréciables services que peut vous rendre l'étonnante Encyclopédie « Réussir ».

Pour découvrir gratuitement vos meilleurs atouts personnels et les possibilités insoupçonnées qui vous sont offertes pour réussir votre vie culturelle, sociale ou professionnelle, **demandez donc aujourd'hui même le Psycho-Test gratuit et la Documentation détaillée** qui vous seront adressés par retour, sur simple lettre au :

CENTRE "RÉUSSIR" Service A
91, rue de Rennes - Paris 6^e



Les matières plastiques
matériaux d'avenir
offrent des débouchés
énormes.

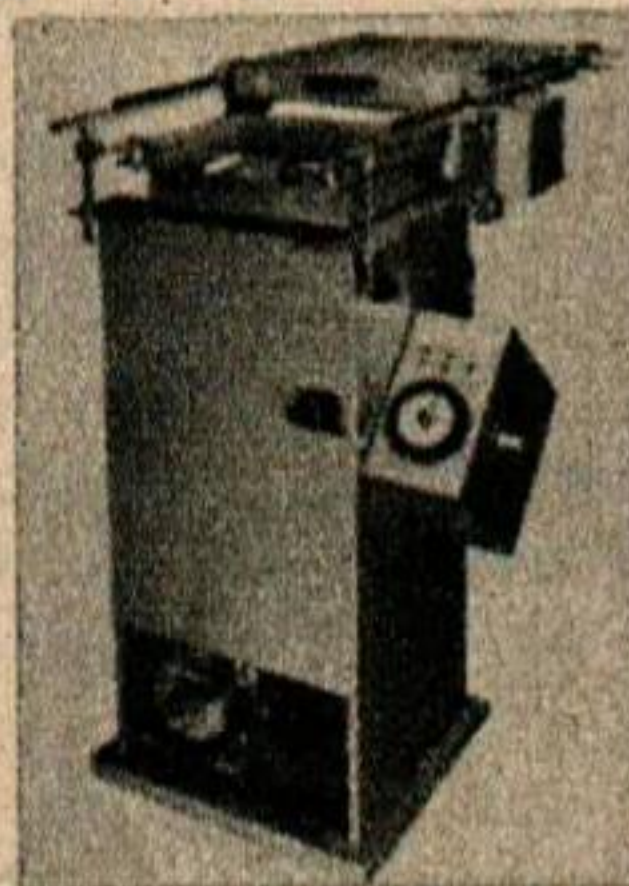
Voici 2 nouvelles presses :

PRESSE MINIATURE
pour formage sous vide

D'une grande simplicité de manœuvre,
elle permet de réaliser
petites et moyennes séries; destinée
aux inventeurs, mouleurs de modèles
réduits, artisans.

PRESSE INDUSTRIELLE
AUTOMATION T-J

Bâti en tôle, plié et soudé.
Poids 160 kg, hauteur 1 m 20,
panneau radiant, surface
400 x 400 mm, maximum de
formage 370 x 370 mm,
drapage jusqu'à 80 mm de
hauteur, automatisme d'enle-
vage du panneau radiant.
Porte-moule amovible, adap-
table selon travaux
mâles ou femelles.

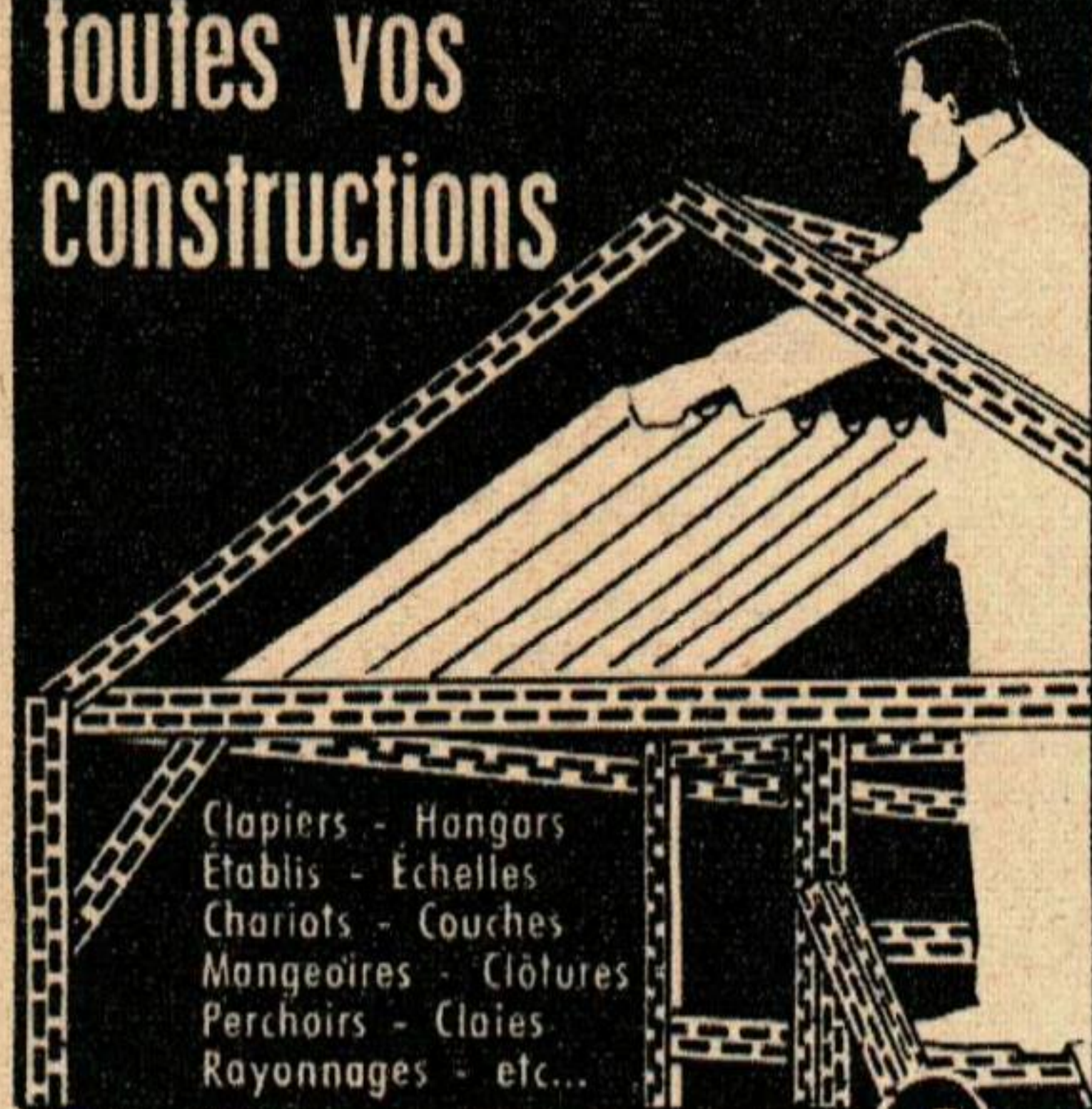


En démonstration et documentation : service G. P.

Éts J.-P. GRUSSEN

79, fg Saint Martin
Paris X^e - BOT 46-50

Faites vous-mêmes toutes vos constructions



avec la cornière perforée

SAFIM



Par simple assemblage, sans perçage, ni soudure, ni peinture, vous réaliserez en quelques instants et à peu de frais, n'importe quelle construction :
- Solide - Réutilisable - Protégée contre la rouille,
la cornière SAFIM est en vente dans votre département, écrivez à :

EMMISA - Agent Général :
5, Place de Wagram - PARIS 17^e

qui vous transmettra l'adresse de son dépositaire
le plus proche de votre domicile.

de tribord et le couple n° 6. Cette cloison s'ajuste entre le plancher et les planches de montage du bordé et se visse sur les membrures latérales des couples de la coque. Des ouvertures doivent être réservées à divers endroits stratégiques de la paroi afin de permettre d'atteindre les câbles en cas d'urgence. Ces ouvertures doivent être fermées avec des panneaux démontables fixés par une paire de vis.

Le groupe table et lit détaillé sur les figures 39 et 41 comporte un vaste espace de rangement. Pour convertir l'ensemble en un lit en pleine dimension, la table est décrochée et abaissée de façon à combler l'espace restant entre les bancs jumelés. Des tasseaux de support permettent au-dessus de table de reposer en affleurement avec les bancs, et un coussin séparé façonné sur mesures amène la section centrale au même niveau que les autres sections. Lorsque la table est utilisée pour les repas, le coussin de remplissage supplémentaire se range sous le pontage avant, en même temps que la literie. L'assemblage, qui forme également le siège de l'homme de barre, est construit exactement au milieu du bateau et s'étend du couple n° 4 au couple n° 6.

En étudiant la figure 29, vous constaterez que cet ensemble se compose d'une charpente vissée sur le plancher et sur la paroi, et recouverte ensuite de contreplaqué de 6 mm.

Des tiroirs à rebord de 51 cm de profondeur sont montés dans chaque banc, coulissant sur des glissières de tiroir normales, et des couvercles à charnière montés sur le dessus de chaque banc permettent d'utiliser entièrement l'espace de rangement se trouvant sous le siège. De même que pour les autres coussins, les coussins des bancs sont tenus en place par des baguettes d'acajou de 10 mm. Seul le banc arrière comporte un coussin de dossier. A ce propos, signalons maintenant que ce coussin reposera contre un cloisonnement en contreplaqué qui sera par la suite érigé et jointé en bout contre le banc.

La partie de l'assemblage formant la table est détaillée sur la figure 41. Des fixations de table, qui sont des équerres métalliques munies de vis à oreilles, sont utilisées pour ancrer la table et son pied articulé. Un tasseau fixé sur le côté de la cabine, en haut de la membrure du surbau, forme une surface de vissage pour les ferrures de fixation du dessus de table, aux points où, de même que dans le cas du pied, elles sont vissées directement sur le plancher surélevé se trouvant entre les bancs. Le pied est articulé sur un casier à tiroir monté sur le dessous du dessus de table. Notez qu'un loqueteau à talon monté sur le dessous du tiroir l'empêche de sortir de lui-même de son logement. Pour ouvrir le tiroir, de larges encoches pratiquées dans ses membrures latérales permettent de la soulever afin de faire passer le talon du loqueteau au-dessus de la traverse. La surface supérieure du dessus de table est recouverte de matière plastique laminée.

La figure 40 illustre la confection des deux escaliers, ou échelles, d'accès à la cabine. Des ferrures à accrochage spéciales vissées sur les montants d'échelle et sur les membrures de surbau permettent aux échelles d'être facilement décrochées et enlevées. Dans le cas de l'échelle avant, ceci est nécessaire lorsque la planche de rallonge est utilisée pour augmenter la surface de couchage. Les marches des échelles sont garnies de bandes de caoutchouc de marche pied.